



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

Note synthèse

sur les

**<<Centres de santé et de services sociaux
du Nord-du-Québec, du Nunavik et de la Baie-James>>**

**Gaétan Lévesque
Coordonnateur
Service de la recherche**

Septembre 2005

Les CSSS et les infirmières auxiliaires

Le réseau de la santé et des services sociaux de ces trois régions sociosanitaires fonctionnaient déjà sur une base intégrée (CS) depuis quelques années. Les responsables administratifs de ces régions n'ont donc pas eu à se soumettre au même exercice que leurs collègues des autres régions sociosanitaires du Québec.

On constate que les infirmières sont peu présentes (et même absentes dans les territoires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la Baie-James) dans ces régions.

Selon les données de l'OIIQ, les infirmières qui oeuvrent en soins infirmiers sont au nombre de 389 dans la *région administrative du Nord-du-Québec* et on compte, selon l'OIIAQ, 37 infirmières auxiliaires. Le ratio infirmières/infirmières auxiliaires est de 10,5 comparativement à 4,0 dans l'ensemble du Québec.

Selon le MSSS, le nombre d'infirmières et d'infirmières auxiliaires dans les établissements de santé et de services sociaux de la **région sociosanitaire du Nord-du-Québec** s'élève à 139 et 32 respectivement en 2003-2004 pour un ratio infirmières/infirmières auxiliaires de 4,3 comparativement à 3,9 dans l'ensemble du Québec.

Selon le MSSS, le nombre d'infirmières et d'infirmières auxiliaires dans les établissements de santé et de services sociaux de la **région sociosanitaire du Nunavik** s'élève à 178 et à 1 respectivement en 2003-2004.

Selon le MSSS, pour l'année 2003-2004, le nombre d'infirmières dans les établissements de santé et de services sociaux de la **région sociosanitaire des Terres-Cries-de-la-Baie-James** s'élève à 150. On n'y compte aucune infirmière auxiliaire.

Note aux lecteurs

Ce document portant sur le CSSS de la région de la Nord-du-Québec, du Nunavik et de la Baie-James est l'un des 16 rapports décrivant les réseaux locaux de santé et de services sociaux de chacune des régions sociosanitaires.

Chaque document présente une démarche identique. Les lecteurs peuvent comparer les régions entre elles à l'aide de la table des matières. La différence entre les documents se situe sur le plan des recommandations étant donné la présence ou non des préoccupations de l'Agence pour un sujet quelconque dans l'implantation de (ou de ses) réseaux locaux.

Chaque document contient aussi des annexes statistiques. Cette partie sera révisée à mesure que les informations sur les réseaux seront rendues disponibles. Elle est forcément incomplète car nous avons utilisé prioritairement des données fournies par les Agences et avons complété par d'autres sources qui n'utilisent pas nécessairement les mêmes indicateurs, sans que soit toujours précisée l'année de référence par l'Agence. Il n'y a donc pas uniformité intégrale entre les régions en ce qui concerne les annexes C à G.

La présentation de la région, le portrait du réseau et les enjeux sociosanitaires de la région ont été produits principalement à partir des informations fournies par l'Agence et accessoirement par les statistiques provenant de l'Institut statistique du Québec, de l'Institut de santé publique du Québec, de statistiques officielles du MSSS et autres statistiques provenant de sources diverses (telles que celles de l'*Association des CLSC et des CHSLD du Québec*, en voie de fusionner avec l'*Association des hôpitaux du Québec* sous le nom d'*Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux (AQESSS)*).

Les données sociosanitaires des sections portant sur la *Présentation de la région sociosanitaire* et *Les enjeux sociosanitaires* sont tirées du rapport de Michel Pageau et coll., *Le portrait de santé – Le Québec et ses régions, Édition 2001*, INSPQ. Même si l'annexe C présente des données démographiques plus récentes¹ (2004), nous avons préféré utiliser en priorité celles du *Portrait de santé* car elles présentent un contexte cohérent portant sur plusieurs indicateurs. L'objectif de ces deux sections est de rendre compte de ce qui distingue (écart défavorable) une région sociosanitaire de l'ensemble du Québec.

¹ Les lecteurs intéressés pourront comparer les données démographiques (dans le texte et à l'annexe C) et ils constateront la tendance au vieillissement de la population québécoise même perceptible sur une aussi courte période de temps (1996 vs 2004). Les données démographiques de 2004 sont tirées de Gilles Pelletier et coll., *La Population du Québec par territoire des centres locaux de services communautaires, par territoire des réseaux locaux de services et par région sociosanitaire des réseaux locaux de services et par région sociosanitaire*, MSSS, 2005.

Nous utilisons aussi une autre source de données pour les annexes E et G provenant de l'Association des CLSC-CHSLD du Québec, *Portrait des centres de santé et de services sociaux*, par Ngoc Hue Lam Thi, Céline Turcotte et Mireille Dumont-Lemasson, janvier 2005.

Présentation du texte	Source(s)
Les CSSS et les infirmières auxiliaires	Agence, OIIAQ, OIIQ
Abréviations	
Les CSSS et leurs installations	Agence, Décret et MSSS (site WEB)
Présentation de la région sociosanitaire du Nord-du-Québec, du Nunavik et de la Baie-James	Agence, MSSS (site WEB), MSSS (INFO-SHÉRUM), IST, INSPQ, MSSS (INFO-CONTOUR), Association des CLSC-CHSLD du Québec, OIIAQ, OIIQ
Portrait du réseau sociosanitaire du Nord-du-Québec	
<ul style="list-style-type: none"> • Établissements 	
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines 	
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources financières • Hospitalisations de la population 	
Enjeux sociosanitaires Portrait du réseau du Nunavik Établissements Ressources humaines Ressources financières Hospitalisations de la population Enjeux sociosanitaires Portrait des Terres-Cries_de-la-Baie-James Établissements Ressources humaines Ressources financières Hospitalisations de la population Enjeux sociosanitaires	INSPQ
Annexe A : CSSS du Nord-du-Québec, du Nunavik et de la Baie-James	Agence
Annexe B : centres de santé et de services sociaux du Nord-du-Québec, du Nunavik et de la Baie-James	Agence
Annexe C : quelques indicateurs par CSSS	Agence, ISQ et INSPQ
Annexe D : lieux des hospitalisations de la population de la région (%)	Agence
Annexe E : personnel de l'instance locale 2003	Agence, MSSS (INFO-SHÉRUM)

Présentation du texte	Source(s)
Annexe F : ressources du milieu	Agence
Annexe G : dépenses budgétaires 2002-2003	Agence, MSSS (INFO-CONTOUR et CONTOUR FINANCIER)

Abréviations

Agence : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux

CA : Conseil d'administration

CAU : Centre affilié universitaire

CH : Centre hospitalier

CHU : Centre hospitalier universitaire

CHSGS : Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés

CHSLD : Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CJ : Centre jeunesse

CLSC : Centre local de services communautaires

CMR : Commission médicale régionale

CMDP : Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

CR : Centre de réadaptation

CRSSSBJ : Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James

CSSS : Centre de santé et de services sociaux

DRMG : Département régional de médecine générale

EES : Entreprises d'économie sociale

GMF : Groupe de médecine familiale

RTF : Ressources de type familial

RI : Ressources de type intermédiaire

RTSS : Réseau de télécommunication sociosanitaire

RUIS : Réseaux universitaires intégrés de santé

Table des matières

Les CSSS et les infirmières auxiliaires	2
Note aux lecteurs.....	3
Abréviations	6
Table des matières.....	7
Les CSSS et leurs installations	8
Présentation des régions sociosanitaires du Nord-du-Québec, du Nunavik et de la Baie-James	10
Portrait du réseau sociosanitaire du Nord-du-Québec	12
Établissements.....	12
Ressources humaines	12
Ressources financières	12
Hospitalisations de la population	13
Enjeux sociosanitaires	13
Portrait du réseau du Nunavik.....	13
Établissements.....	13
Ressources humaines	14
Ressources financières	14
Hospitalisations de la population	14
Enjeux sociosanitaires	14
Portrait du réseau des Terres-Cries-de-la Baie-James	15
Établissements.....	15
Ressources humaines	15
Ressources financières	15
Hospitalisations de la population	16
Enjeux sociosanitaires	16
Annexe A : CSSS du Nord-du-Québec, du Nunavik et de la Baie-James	17
Annexe B : centres de santé et de services sociaux du Nord-du-Québec, du Nunavik et de la Baie-James	18
Annexe C: quelques indicateurs par CSSS	20
Annexe D : lieux des hospitalisations de la population de la région (%)	22
Annexe E: personnel de l'instance locale 2003	23
Annexe F: ressources du milieu	24
Annexe G: dépenses budgétaires 2002-2003	25

Les CSSS et leurs installations

CSSS	CHSGS			CHSLD	Lits LD	CLSC
	Nom	Lits CD	Lits LD			
Nord-du-Québec						
CRSSSBJ	CS de Chibougamau	30	20			CRSSSBJ
	CS de Lebel	4	6			
	CS Isle-Dieu	4	6			
Sous-total		38	32			
Nunavik						
CS Tulattavik de l'Ungava	CS Tulattavik de l'Ungava	15	10			CS Tulattavik de l'Ungava
	Maison de transit	22				
Sous-total		37	10			
CS Inuulitsivik	CS Inuulitsivik	17	8			CS Inuulitsivik
Sous-total		17	8			
Total Nunavik		54	18			
Baie-James						
Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James	Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James	25	7			Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James
Sous total		25	7			
Total CSSS		117	57			

CSSS	CHSGS			CHSLD	Lits LD	CLSC
	Nom	Lits CD	Lits LD			
Total hors CSSS		0	0			
Total Nord-du-Québec, Nunavuk et Baie-James		117	57			

Présentation des régions sociosanitaires du Nord-du-Québec, du Nunavik et de la Baie-James

La région administrative du Nord-du-Québec inclut trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Baie-James. La région administrative occupe près de 60 % de la superficie du Québec (742 088 km²). C'est la région la moins peuplée du Québec. Elle a une densité de 0,05 habitant /km², soit la plus faible au Québec. La région est située au nord des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Elle est bordée à l'ouest par la Baie-James et la Baie-d'Hudson, au nord par le détroit d'Hudson et à l'est par la province de Terre-Neuve (Labrador) et les océans Arctique et Atlantique.

La région administrative se caractérise par sa nordicité et par l'importance de ses ressources naturelles. Son économie repose principalement sur l'exploitation du potentiel hydraulique des cours d'eau de la Baie-James et de la Baie-d'Hudson et de ses immenses ressources minières et forestières.

La région administrative du Nord-du-Québec est composée de deux MRC : le Kativit et la Jamesie. Le Kativit comprend la région sociosanitaire de Nunavik. La Jamesie incorpore deux territoires sociosanitaires soit le Nord-du-Québec et la Baie-James. Le Nunavik, avec une population de 9 500 habitants, principalement Inuits. Cette population vit dans 14 villages dont le plus septentrional est situé à 1 900 km à vol d'oiseau de Montréal et à moins de 500 km du cercle arctique. Kuujuaq en est la capitale administrative (1 300 habitants). La Baie-James a une population d'environ 30 000 habitants dont 12 000 Cris qui vivent en grand nombre d'activités traditionnelles (pêche, chasse et piégeage des animaux à fourrure). La principale ville est Chibougamou avec 7 924 habitants en 2003.

Les régions sociosanitaires du Nord-du-Québec, du Nunavik et de la Baie-James ont une population de 39 549 habitants (estimé pour 2003). Les perspectives démographiques sont plutôt négatives car on prévoit une diminution de la population dans les 20 prochaines années.

Le groupe des 65 ans et plus de la *région sociosanitaire du Nord-du-Québec* ne compte que 3,4 % (12,0 % au Québec) de la population tandis que les 14 ans et moins forment 23,4 % de l'ensemble (19,0 % pour le Québec). C'est une population relativement jeune. L'indice de vieillesse n'est que de 14,5 % relativement à 63 % pour le Québec.

Les ménages composés d'une personne seule représentent 9,8 % de l'ensemble des ménages comparativement à 13,7 % au Québec. Les familles ayant des enfants de moins de 18 ans sont monoparentales dans 10,4 % des cas comparativement à 17,6 % pour l'ensemble du Québec.

Le groupe des 65 ans et plus de la *région sociosanitaire du Nunavik* ne compte que 2,4 % (12,0 % au Québec) de la population tandis que les 14 ans et moins forment 40,7 % de l'ensemble (19,0 % pour le Québec). C'est une population très jeune. L'indice de vieillesse n'est que de 5,9 % relativement à 63 % pour le Québec.

Les ménages composés d'une personne seule représentent 8,2 % de l'ensemble des ménages comparativement à 13,7 % au Québec. Les familles ayant des enfants de moins de 18 ans sont monoparentales dans 19,5 % des cas comparativement à 17,6 % pour l'ensemble du Québec

Le groupe des 65 ans et plus de la *région sociosanitaire des Terres-Cries-de-la-Baie-James* ne compte que 3,8 % (12,0 % au Québec) de la population tandis que les 14 ans et moins forment 34,4 % de l'ensemble (19,0 % pour le Québec). C'est une population jeune. L'indice de vieillesse n'est que de 10,9 % relativement à 63 % pour le Québec.

Les ménages composés d'une personne seule représentent 3,9 % de l'ensemble des ménages comparativement à 13,7 % au Québec. Les familles ayant des enfants de moins de 18 ans sont monoparentales dans 8,6 % des cas comparativement à 17,6 % pour l'ensemble du Québec

Le revenu personnel disponible par habitant de la **région administrative du Nord-du-Québec** est de 15 677 \$ comparativement à 21 065 \$ au Québec, soit un écart négatif appréciable d'environ 25 % par rapport à la moyenne québécoise.

Les indicateurs de la disparité du revenu pour la région sociosanitaire du *Nord-du-Québec* montrent que la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est inférieure à la moyenne québécoise (11,8 % vs 23,4 %). En outre, la proportion de la population prestataire de l'assistance-emploi est de 4,4 % comparativement à 9,6 % pour l'ensemble du Québec.

Les indicateurs de la disparité du revenu pour la région sociosanitaire du *Nunavik* montrent que la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est inférieure à la moyenne québécoise (18,3 % vs 23,4 %). Par contre, la proportion de la population prestataire de l'assistance-emploi est de 14,6 % comparativement à 9,6 % pour l'ensemble du Québec.

Les indicateurs de la disparité du revenu pour la région sociosanitaire des *Terres-Cries-de-la-Baie-James* montrent que la proportion de la population prestataire de l'assistance-emploi est de 8,8 % comparativement à 9,6 % pour l'ensemble du Québec.

Portrait du réseau sociosanitaire du Nord-du-Québec

Établissements

Le réseau de la santé et des services sociaux du Nord-du-Québec compte un seul établissement appelé Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James qui dispose des quatre missions CH, CHSLD, CLSC et CR. Cet établissement a neuf installations en propre plus trois installations relevant d'autres réseaux. Deux installations dispensant des services à la jeunesse relèvent à l'est de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et à l'ouest de l'Abitibi-Témiscamingue. Une installation de mission CLSC à Baie-James est sous la responsabilité du CSSS des Aurores boréales de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Le CS de Chibougamau, qui est le principal site de la région, offre des services de CH, CHSLD, CLSC et CR. Les deux CS de Lebel et de l'Isle-Dieu (à Matagami) offrent également les mêmes services que le CS de Chibougamau mais dans une dimension plus modeste.

Ressources humaines

Le réseau de la santé et des services sociaux emploie 1 059 personnes en 2002-2003.

Selon les données de l'OIIQ, les infirmières qui oeuvrent en soins infirmiers sont au nombre de 389 dans la *région administrative du Nord-du-Québec* et on compte, selon l'OIIAQ, 37 infirmières auxiliaires. Le ratio infirmières/infirmières auxiliaires est de 10,5 comparativement à 4,0 dans l'ensemble du Québec.

Selon le MSSS, le nombre d'infirmières et d'infirmières auxiliaires dans les établissements de santé et de services sociaux de la **région sociosanitaire du Nord-du-Québec** s'élève à 139 et 32 respectivement en 2003-2004 pour un ratio infirmières/infirmières auxiliaires de 4,3 comparativement à 3,9 dans l'ensemble du Québec.

La région administrative compte 109 médecins de famille. On évalue que le ratio de médecins omnipraticiens pour 100 000 habitants dans la région sociosanitaire, en 2002, est de 184 (95 dans l'ensemble du Québec).

On dénombre dans la région administrative 13 médecins spécialistes. On évalue que le ratio de médecins spécialistes dans la région sociosanitaire est de 22 pour 100 000 habitants en 2002 (98 dans l'ensemble du Québec).

Ressources financières

Le budget de fonctionnement 2002-2003 est de 31 millions de dollars. Le programme de la santé physique accapare 36,9 % du budget et les dépenses pour les personnes âgées en perte d'autonomie ne représentent que 9,7 % des coûts.

Hospitalisations de la population

Aucune information à ce sujet.

Enjeux sociosanitaires

Ce qui caractérise la région du Nord-du-Québec relativement au Québec est la faible proportion de la population des 65 ans et plus (3,4 % vs 12 % en 1996). La seconde caractéristique est la forte prédominance du nombre d'hommes par rapport aux femmes (113 hommes pour 100 femmes vs 97 pour l'ensemble du Québec).

L'espérance de vie à la naissance est nettement inférieure (environ cinq ans) pour les deux sexes relativement à l'ensemble du Québec. Le taux ajusté de mortalité est de 25 % plus élevé qu'au Québec et cet écart est principalement attribuable aux décès dus aux cancers (près de 50 % de l'explication de l'écart) et aux traumatismes non intentionnels. En ce qui concerne les tumeurs, les décès dus au cancer du poumon expliquent la presque totalité de l'écart entre la région et le Québec.

Le taux de tabagisme est relativement élevé par rapport au Québec. La proportion de gros fumeurs est aussi plus élevée que la moyenne québécoise. La consommation abusive d'alcool (consommation élevée d'alcool cinq fois ou plus au cours d'une année) est plus prononcée qu'au Québec.

L'offre de services médicaux et hospitaliers semble assez adéquate notamment en médecins omnipraticiens. La population doit tout de même faire de grandes distances pour obtenir les services hospitaliers que ce soit dans la région ou hors région.

Portrait du réseau du Nunavik

Établissements

La région du Nunavik compte deux réseaux de la santé et des services sociaux, soit le CS Tulattavik de l'Ungava et le CS Inuulitsivik qui comptent chacun un établissement. Le CS Tulattavik et le CS Inuulitsivik offrent les missions CH, CHSLD, CLSC et CR. Le CS Tulattavik et le CS Inuulitsivik disposent de 10 installations et 8 installations respectivement.

Ressources humaines

Le réseau de la santé et des services sociaux emploie 548 employés en 2002-2003.

Selon les données de l'OIIQ, les infirmières qui oeuvrent en soins infirmiers sont au nombre de 389 dans la *région administrative du Nord-du-Québec* et on compte, selon l'OIIAQ, 37 infirmières auxiliaires. Le ratio infirmières/infirmières auxiliaires est de 10,5 comparativement à 4,0 dans l'ensemble du Québec.

Selon le MSSS, le nombre d'infirmières et d'infirmières auxiliaires dans les établissements de santé et de services sociaux de la **région sociosanitaire du Nunavik** s'élève à 178 et 1 respectivement en 2003-2004.

La région administrative compte 109 médecins de famille. On évalue que le ratio de médecins omnipraticiens pour 100 000 habitants dans la région sociosanitaire, en 2002, est de 214 (95 dans l'ensemble du Québec).

On dénombre dans la région administrative 13 médecins spécialistes. On évalue que le ratio de médecins spécialistes dans le région sociosanitaire est de 21 pour 100 000 habitants en 2002 (98 dans l'ensemble du Québec).

Ressources financières

Le budget de fonctionnement de la région sociosanitaire du Nunavik en 2002-2003 est de 72 millions de dollars. Le programme de la santé physique accapare 30,2 % du budget et les dépenses pour les personnes âgées en perte d'autonomie ne représentent que 6,8 % des coûts.

Hospitalisations de la population

Aucune information à ce sujet.

Enjeux sociosanitaires

Ce qui caractérise la région du Nunavik relativement au Québec est la faible proportion de la population des 65 ans et plus (2,4 % vs 12 % en 1996). La seconde caractéristique est la forte prédominance du nombre d'hommes par rapport aux femmes (107 hommes pour 100 femmes vs 97 pour l'ensemble du Québec).

L'espérance de vie à la naissance est nettement moins élevée (environ 12 ans) pour les deux sexes relativement à l'ensemble du Québec. Le taux ajusté de mortalité est de 25 % plus élevé qu'au Québec et cet écart se constate pour toutes les causes de décès notamment ceux dus aux maladies du système respiratoire et aux traumatismes non

intentionnels. En ce qui concerne les tumeurs, les décès dus au cancer du poumon expliquent la presque totalité de l'écart entre la région et le Québec.

L'offre de services médicaux et hospitaliers semble assez adéquate notamment en médecins omnipraticiens. La population doit tout de même faire de grandes distances pour obtenir les services hospitaliers que ce soit dans la région ou hors région.

Portrait du réseau des Terres-Cries-de-la Baie-James

Établissements

Le réseau de la santé et des services sociaux du Nord-du-Québec compte un établissement appelé Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James qui dispose des quatre missions CH, CHSLS, CLSC et CR. Cet établissement a 12 installations.

Ressources humaines

Le réseau de la santé et des services sociaux emploie 579 personnes (ETC) en 2002-2003.

Selon les données de l'OIIQ, les infirmières qui oeuvrent en soins infirmiers sont au nombre de 389 dans la *région administrative du Nord-du-Québec* et on compte, selon l'OIIAQ, 37 infirmières auxiliaires. Le ratio infirmières/infirmières auxiliaires est de 10,5 comparativement à 4,0 dans l'ensemble du Québec.

Selon le MSSS, pour l'année 2003-2004, le nombre d'infirmières dans les établissements de santé et de services sociaux de la **région sociosanitaire des Terres-Cries-de-la-Baie-James** s'élève à 150.

La région administrative compte 109 médecins de famille. On évalue que le ratio de médecins omnipraticiens pour 100 000 habitants dans la région sociosanitaire, en 2002, est de 209 (95 dans l'ensemble du Québec).

On dénombre dans la région administrative 13 médecins spécialistes. On évalue que le ratio de médecins spécialistes dans la région sociosanitaire est de 8 pour 100 000 habitants en 2002 (98 dans l'ensemble du Québec).

Ressources financières

Le budget de fonctionnement de la région sociosanitaire des Terres-Cries-de-la-Baie-James en 2002-2003 est de 62,8 millions de dollars. Le programme de la santé physique accapare 32,6 % du budget et les dépenses pour les personnes âgées en perte d'autonomie représentent moins de 2 % des coûts.

Hospitalisations de la population

Aucune information à ce sujet.

Enjeux sociosanitaires

Ce qui caractérise la région des Terres-Cries-de-la-Baie-James relativement au Québec est la faible proportion de la population des 65 ans et plus (3,8 % vs 12 % en 1996). La seconde caractéristique est la forte prédominance du nombre d'hommes par rapport aux femmes (105 hommes pour 100 femmes vs 97 pour l'ensemble du Québec).

L'espérance de vie à la naissance est nettement moins élevée (environ huit ans) pour les femmes relativement à l'ensemble du Québec. Le taux ajusté de mortalité est d'environ 30 % plus élevé qu'au Québec et cet écart est principalement attribuable aux décès dus aux maladies du système respiratoire et aux traumatismes non intentionnels. En ce qui concerne les tumeurs, les décès dus au cancer du sein et de la prostate sont nettement plus élevés qu'au Québec.

L'offre de services médicaux et hospitaliers semble assez adéquate notamment en médecins omnipraticiens. La population doit tout de même faire de grandes distances pour obtenir les services hospitaliers que ce soit dans la région ou hors région.

ANNEXE A : CSSS du Nord-du-Québec, du Nunavik et de la Baie-James

CSSS	Ville(s) et population
CRSSSBJ	Chibougamau (7 925) Lebel-sur-Quévillon (3 235)
Nunavik	Kuujuuaq (1 930)
Terres-Cries-de-la-Baie-James	Chisasibi (3 470)

Annexe B : centres de santé et de services sociaux du Nord-du-Québec, du Nunavik et de la Baie-James

CSSS	CHSGS			CHSLD	Lits LD	CLSC
	Nom	Lits CD	Lits LD			
Nord-du-Québec						
	CRSSSBJ (CS de Chibougamau)	30	20			CRSSSBJ
	CRSSSBJ (CS de Lebel)	4	6			
	CRSSSBJ (CS Isle-Dieu)	4	6			
Sous-total		38	32			
Nunavik						
	CS Tulattavik de l'Ungava	37	10			de l'Ungava
Sous-total		37	10			
	CS Inuulitsivik	17	8			de Baie-d'Hudson
Sous-total		17	8			
Total Nunavik		54	18			
Baie-James						
	Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James	25	7			Territoire Cri
Sous-total		25	7			
Total CSSS		117	57			

CSSS	CHSGS			CHSLD	Lits LD	CLSC
	Nom	Lits CD	Lits LD			
Total hors CSSS		0	0			
Total Nord-du-Québec, Nunavik et Baie-James		117	57			

Annexe C : quelques indicateurs par CSSS

CSSS	Pop.	65 ans et + %	Moins de 18 ans %	Fr. %	RMD \$	Faibles revenus %	Espérance de vie à la naissance		Cancer du poumon décès	Assistance - emploi %
							H	F		
CRSSSBJ	15 664	6,5	23,8	98,3	15 677	11,8	72,6	77,2	142	4,4
Nunavik	10 246	2,9	42,9	6,6	8 150	18,3	62,0	69,3	197	14,6
Terres-Cries-de-la-Baie-James	13 739	4,2	37,7	3,8	15 677		73,0	73,1	69	8,8
Total	39 649	4,8	33,6		13 745					
Ensemble du Québec	7 527 454	13,6	20,5	10,3	21 065	23,4	74,6	81,1	65	9,6

Note : Pop. : population 2004, estimé

65 ans et + : proportion en % de la population ayant 65 ans et plus

Moins de 18 ans : proportion en % de la population ayant moins de 18 ans

Fr. : proportion en % de la population de langue française

RMF \$: revenu moyen disponible 2003 en \$

Faibles revenus % : proportion en % de la population vivant sous le seuil de faible revenu

Espérance de vie à la naissance : cet indicateur représente le nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre selon l'année de sa naissance

Cancer du poumon décès : taux de décès ajusté selon l'âge par cancer du poumon par 100 000 habitants

Assistance- emploi % : proportion en % de prestataires de 0-64 ans de l'assistance- emploi

Annexe D : lieux des hospitalisations de la population de la région (%)

CSSS	CS Chibougamau	CS Lebel	CS Isle- Dieu	CS Tulattavik	CS Inuulitsivik	Conseil Cri de la Baie-James
CRSSSBJ						
Nunavik						
Terres-Cries-de-la-Baie-James						

Annexe E : personnel de l'instance locale 2003

CSSS	Personnel (ETC)	Infirmières	Infirmières auxiliaires	Omnipraticiens	Spécialistes
CRSSSBJ	1 059 (408)	139	32	20	
Nunavik	(548)	178	1		
Terres-Cries- de-la-Baie- James	(579)	150			
Total	(1 535)	467	33	109	13

Annexe F : ressources du milieu

CSSS	Organismes communautaires	EES	GMF	Cliniques médicales	Ressources privées d'hébergement	RTF (places)	RI (places)
CRSSSBJ							
Nunavik							
Terres- Cries-de- la-Baie- James							

Annexe G : dépenses budgétaires 2002-2003

CSSS	Instance locale (millions de \$)	Physique %	Longue durée %
CRSSSBJ	31,0	36,9	9,7
Nunavik	72,0	30,2	6,8
Terres-Cries-de-la-Baie-James	62,8	32,6	1,8
Total	166,1	32,3	5,4